



ב"ה

## RÈGLEMENT DU GAN ISRAËL BONDY - PAVILLONS SOUS BOIS

1/ Toute inscription n'est valable qu'après règlement de la totalité du séjour. Cette inscription comporte 2 parties : la fiche de renseignements et la fiche sanitaire de liaison.

2/ Aucun remboursement n'est prévu en cas d'annulation partielle ou totale du séjour, et même en cas d'absence. Sauf Hachem Yichmor en cas d'hospitalisation ou en cas de force majeure.

3/ **Nous voulons vous sensibiliser sur le problème des poux. Nous ne pourrions pas accepter les enfants qui présenteront des poux, tant qu'ils n'auront pas été traités complètement. Aucun remboursement possible dans ces cas-là.**

4/ Il est strictement interdit d'apporter des objets électroniques, I-touch, I-Pad ou autre, ni des vêtements de marque. En cas de perte, le Gan Israël ne pourra être tenu pour responsable.

5/ Forts de notre expérience quarantenaire en matière pédagogique et éducative, l'utilisation du téléphone portable est totalement incompatible avec les activités proposées au sein du Gan Israël. **C'est pourquoi, nous interdisons le téléphone portable dans l'enceinte du Gan Israël sous peine de confiscation.**

6/ Notre Gan Israël, agréé DDSC (Jeunesse et Sport), suit la loi qui prévoit un animateur (trice) pour : 8 enfants entre 3 et 6 ans ; 12 enfants à partir de 6 ans et plus.

7/ Le Gan Israël possède une assurance Responsabilité Civile.

8/ Toutes les rivalités entre enfants qui existent dans le contexte scolaire ne doivent pas resurgir pendant le Gan Israël, sous peine de renvoi.

9/ Les horaires de fonctionnement du Gan Israël sont de 9H00 à 17H00 (15H00 pour vendredi). Une permanence est assurée à partir de 8H30, ainsi que le soir jusqu'à 17H30. **Pour respecter les consignes du Plan Vigipirate et les règles sanitaires, l'accès des parents au Gan Israël sera limité à l'entrée, entre 8H30 et 9H00 le matin, et entre 17H00 et 17H30 le soir. Le vendredi la sortie se fera entre 14h30 et 15h00 (pour le dernier vendredi, la sortie se fera à 13h30). En dehors de ces horaires, vous ne pourrez accéder au Gan Israël.**

10/ Les jours de sortie, il est **IMPERATIF** de donner la casquette et le T-Shirt du GAN ISRAËL à ses enfants, ainsi qu'une bouteille d'eau (et un k-way en cas de pluie). Par ailleurs, l'enfant doit respecter scrupuleusement toutes les consignes de son animateur lors des sorties dans les parcs.

11/ Comme l'année précédente, tout enfant entrant au Gan doit impérativement être noté sur notre registre. Et pour renforcer la sécurité de nos enfants, le même système est adopté à la sortie le soir.

12/ Vous pouvez consulter le Projet Pédagogique (PP) de notre Centre qui est affiché à l'entrée du Gan ou bien le demander au Directeur.

13/ En raison des problèmes rencontrés les années précédentes concernant l'accès au groupe des enfants 4-5 ans, il est obligatoire que l'enfant ait déjà 4 ans révolus en juillet.

14/ Il est indispensable de veiller à utiliser un langage propre et à avoir un bon comportement. Le Gan Israël se réserve le droit de renvoyer un enfant, qui prononce des mots vulgaires et qui a un comportement susceptible de porter atteinte à la sécurité des personnes, sans remboursement.

15/ Aucun Cerfa ne sera délivré pour l'inscription au Gan Israël.

16/ N'oubliez pas ! Nous sommes là pour faire le maximum. Alors soyez détendus et souriants, vos enfants vont passer 3 semaines de rêve, avec l'aide d'Hachem.

## **BON GAN !**

Si vous transmettez ce document par format numérique,  
l'indication du nom et du prénom vaut signature.

Signature du Père

Signature de la Mère